ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocations de logement

Question écrite n° 120232

Texte de la question

M. Jacques Bascou appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur la perte de pouvoir d'achat, ces cinq dernières années, des aides personnelles au logement par rapport à l'augmentation des loyers et des charges locatives. Depuis 2002, la différence entre la revalorisation respective des aides au logement (1,2 % en 2002 et 2003, 0 en 2004, 1,8 % en 2005, 0 en 2006) et de l'indice général des loyers (1,7 % en 2002, 3 % en 2003, 2,6 % en 2004, 3,5 % en 2005, 3,7 % en 2006) indique sur cette période une perte de pouvoir d'achat moyenne de ces aides d'au moins 10,3 %. Cette moyenne est aggravée par l'insuffisance de la prise en compte de l'augmentation particulièrement forte des charges, notamment sur le poste énergie. Il lui demande si, pour compenser cette perte de pouvoir d'achat, le gouvernement envisage un rattrapage des aides au logement en faveur des locataires et accédants à la propriété.

Données clés

Auteur : M. Jacques Bascou
Circonscription : Aude (2e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 120232
Rubrique : Logement : aides et prêts
Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement
Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2309